

Votre référence



## Enquête sur l'estimation des récoltes et le fermage 2016

Madame, Monsieur,

La Direction générale Statistique organise chaque année une enquête sur l'estimation des récoltes et le fermage. Il est indispensable de réaliser une enquête car les informations récoltées ne sont pas disponibles dans les sources administratives. Or, ces informations constituent des outils très importants pour définir l'organisation commune des marchés agricoles et calculer le revenu dans le secteur agricole.

Votre exploitation a été sélectionnée pour participer à cette enquête.

Les données demandées portent sur l'année de récolte 2016. Seules les parcelles belges situées en <région agricole> doivent être prises en considération. Il vous sera plus facile de répondre au questionnaire si vous avez au préalable rassemblé les factures et les bons de pesage des fournisseurs (si possible). Vous y retrouverez de nombreuses données sur les productions et les taux d'humidité.

Depuis 2014, la Direction générale Statistique ne fait plus appel aux correspondants agricoles pour interroger les agriculteurs sur les estimations de récoltes. C'est la raison pour laquelle vous recevez directement ce questionnaire.

Veillez nous renvoyer le questionnaire rempli avant le 13 février 2017. À cet effet, vous pouvez utiliser l'enveloppe franco de port ci-jointe.

Vous pouvez aussi compléter le questionnaire sur Internet. Pour ce faire, veuillez vous connecter à l'adresse Internet suivante : <https://enquetes.economie.fgov.be>

Les paramètres ci-dessous vous permettront de vous connecter : (Attention : pour le mot de passe et l'identifiant, il faut respecter les majuscules et minuscules)

Identifiant : <E\_USER\_EMP>

Mot de passe : <E\_PASSWORD\_EMP>

Vous pouvez remplir le formulaire en ligne en plusieurs fois. Si vous interrompez l'enquête avant la fin, vous pouvez sauvegarder vos données pour la session suivante.

Si vous avez d'autres questions pour remplir cette enquête, n'hésitez pas à prendre contact en téléphonant au numéro gratuit : 0800 96 207.

Je vous remercie d'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.



Nico Waeyaert  
Directeur général

**Base légale:** Arrêté royal du 9 octobre 2014 relatif à l'organisation d'une enquête annuelle sur l'estimation de la récolte des cultures agricoles et le fermage effectuée par la Direction générale Statistique - Statistics Belgium

### Personne de contact : Service agriculture

Direction générale Statistique - Statistics Belgium - Centre de Collecte de données

Chaque jour ouvrable entre 9 et 16 heures. En cas d'impossibilité pendant ces heures : le mardi et le jeudi, sur rendez-vous, jusqu'à 17 heures.

North Gate III - Boulevard du Roi Albert II 16  
1000 Bruxelles

T +32 (0) 800 96 207  
F +32 (0) 2 277 52 00

[info.agriculture@economie.fgov.be](mailto:info.agriculture@economie.fgov.be)  
<http://economie.fgov.be> - <http://statbel.fgov.be>

## 1. ESTIMATION DES RECOLTES 2016 EN <REGION AGRICOLE>

! Les questions dans ce formulaire portent sur l'année de récolte 2016.

! Seules les parcelles belges situées en <région agricole> doivent être prises en considération.

! Il vous sera plus facile de répondre au questionnaire si vous avez au préalable rassemblé les factures et les bons de pesage des fournisseurs (si possible). Vous y retrouverez de nombreuses données sur les productions et les taux d'humidité.

- ❶ **Superficie en <région agricole> selon votre déclaration de superficie 2016** (données provisoires, si nécessaire, vous pouvez modifier cette superficie)
- ❷ **Superficie récoltée** = superficie totale qui a été récoltée ou sera prochainement récoltée (y compris les superficies présentant éventuellement des rendements réduits)
- ❸ **Rendement moyen de la superficie récoltée** = 
$$\frac{\text{production totale récoltée } \textcircled{4}}{\text{superficie récoltée } \textcircled{2}}$$
- ❹ **Production totale récoltée** = poids brut total de la culture qui a été récoltée ou qui sera prochainement récoltée (voir données indiquées sur les bons de pesage et les factures)
  - y compris la production commercialisée, les quantités dénaturées, les quantités pour consommation propre et les pertes d'exploitation (traitement, dégâts causés par les nuisibles,...)
  - à l'exclusion de ce qui reste sur le champ

### 1.1. ESTIMATION DES RECOLTES 2016 : CEREALES EN <REGION AGRICOLE>

Il s'agit de toutes les céréales cultivées pour le grain sec (y compris maïs grain, les semences et les céréales utilisées comme énergie renouvelable).

Si nécessaire, vous pouvez modifier cette superficie

**Attention** : vous devez fournir soit 'le rendement moyen' ❸, soit 'la production totale récoltée' ❹.

Nature de la récolte		Superficie en <région agricole> selon votre déclaration de superficie ❶ (ha,a)	Superficie récoltée ❷ (ha,a)	Rendement moyen de la superficie récoltée ❸ (kg/ha)	Production totale récoltée ❹ (tonnes)	Taux d'humidité ❺ (%)
Froment d'hiver	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Froment de printemps	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Seigle (y compris méteil)	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Épeautre	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orge de brasserie	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orge d'hiver	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Orge de printemps	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Avoine (y compris mélanges de céréales de printemps)	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Triticale	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Maïs grain	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres céréales	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## 1.2. ESTIMATION DES RECOLTES 2016 : CULTURES FOURRAGERES EN <REGION AGRICOLE>

Si nécessaire, vous pouvez modifier cette superficie  
↓

**Attention** : vous devez fournir  
soit 'le rendement moyen' ③,  
soit 'la production totale récoltée' ④.

Nature de la récolte	Superficie en < région agricole > selon votre déclaration de superficie ①	Superficie récoltée ②	Rendement moyen de la superficie récoltée ③	Production totale récoltée ④	Taux d'humidité ⑤
Maïs fourrager*	Masse verte	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Betteraves fourragères*	Racines	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pois fourragers récoltés en grains secs	Grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fèves et féveroles récoltées en grains secs	Grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres légumineuses récoltées en grains secs **	Grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

\* Moyens de calculer la production récoltée totale ④ de maïs fourrager et de betteraves fourragères:

- Multiplier le nombre de véhicules par le poids du chargement ou le volume du conteneur.
- Si vous connaissez le volume des cultures, multipliez-le par leur poids spécifique.
- Si vous ne connaissez pas le volume, calculez le volume du silo et multipliez-le également par le poids spécifique de la culture.

Poids spécifique maïs fourrager : de 550 à 750 kg/ m<sup>3</sup>, betteraves fourragères : de 650 à 800 kg/m<sup>3</sup>

\*\* Pex. haricots secs, lupins, vesces, lentilles, pois chiches,...

## 1.3. ESTIMATION DES RECOLTES 2016 : CULTURES COMMERCIALES EN <REGION AGRICOLE>

Si nécessaire, vous pouvez modifier cette superficie  
↓

**Attention** : vous devez fournir  
soit 'le rendement moyen' ③,  
soit 'la production totale récoltée' ④.

Nature de la récolte	Superficie en < région agricole > selon votre déclaration de superficie ①	Superficie récoltée ②	Rendement moyen de la superficie récoltée ③	Production totale récoltée ④	Taux d'humidité ⑤
Plants de pommes de terre	tubercules	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pommes de terre hâtives	tubercules	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Pommes de terre de conservation	tubercules	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Betteraves sucrières*	racines	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Colza et navette	grains	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lin textile	paille	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

\***Betteraves sucrières** : Vous devez déclarer la production réelle (et non la production ajustée déterminée sur la base d'une teneur en sucre de 16 %).

## 2. ESTIMATION DES FERMAGES EN <REGION AGRICOLE> EN 2016

	Code	fermage (EUR/ha)	Superficie en fermage (ha,a)
Terres sous labour	01	000	00000,00
Prairies permanentes	02	000	00000,00

Fermage = somme des fermages de toutes les parcelles dans la **<région agricole x> (euros)**  
superficie totale des parcelles exploitées en fermage dans la **<région agricole x> (ha)**

Attention ! Le précompte immobilier qui est parfois payé en même temps que le fermage n'est pas compris dans le fermage.

### Exemple:

Un exploitant loue 3 parcelles occupées par des prairies permanentes. Les superficies et les fermages sont les suivants :

- parcelle n°1 : 50 ares (=0,50 ha) et 50 EUR
- parcelle n°2 : 120 ares (=1,20 ha) et 100 EUR
- parcelle n°3 : 80 ares (=0,80 ha) et 90 EUR

Le fermage moyen pour les prairies permanentes se calcule de la façon suivante :  $\frac{50 + 100 + 90}{0,50 + 1,20 + 0,80} = \frac{240}{2,50} = 96 \text{ EUR/ha}$

## 3. AVEZ-VOUS DES REMARQUES ?

---

---

---

## Ne répondre que si vous n'avez déclaré aucune estimation de récoltes dans ce questionnaire: 4. Veuillez indiquer la raison pour laquelle vous n'avez pas déclaré d'estimation de récoltes

---

---

---

## 5. ESTIMATION DU TEMPS NÉCESSAIRE POUR REMPLIR L'ENQUÊTE

De combien de temps (exprimé en minutes) avez-vous eu besoin pour remplir cette enquête ? (Le temps pour remplir l'enquête aussi bien que le temps pour rechercher les données peut être comptabilisé). \_\_\_\_\_ minutes

**Merci de votre collaboration !**



**Enquête sur l'estimation des récoltes et le fermage 2016**